

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 30 avril 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente avril à dix-neuf heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Adjointe au Maire.

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Madame la Vice-Présidente a ouvert la séance.

Étaient présents : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Jocelyne LACROIX et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Étaient absents et excusés : M. Jean-Pierre RAYMOND, Mme Françoise GRASSI et Mme Christel SIGOT.

Était absent :

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 9
- présents : 6
- pour : 6
- contre : 0
- abstention : 0

Quorum : 5

Date de la convocation du conseil
d'administration : 25 avril 2025.

A été nommée secrétaire de séance :
Mme Isabelle SENEPIN

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 28 mars 2025, la Vice-Présidente le déclare adopté à l'unanimité.

➤ Délibération n° 05/2025 – AIDE SOCIALE

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. Résidence du Parc, situé 5 avenue Chabrol, 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE, pour [REDACTED] à compter du 4 novembre 2024.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 30 avril 2025.

La Vice-Présidente et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 5 mai 2025

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 5 mai 2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 30 avril 2025

➤ **Délibération n° 06/2025 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour [REDACTED], pour [REDACTED], à compter du 23 décembre 2024.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 30 avril 2025.
La Vice-Présidente et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 5 mai 2025

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 5 mai 2025

Liste des délibérations de la séance du 30 avril 2025 :

- ✓ 05/2025 – Aide sociale
- ✓ 06/2025 – Aide sociale

Liste des Membres du Centre Communal d'Action Sociale présents à la séance du 30 avril 2025 : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Jocelyne LACROIX et M. Jean-Pierre MOLETTE.

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle LARIVIERE
**CENTRE COMMUNAL
d'ACTION SOCIALE**
3250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

Isabelle SENEPIN